

Cercle Royal des Officiers de Réserve de la Province de Liège



Le Ban



Bulletin d'information
Juin 2003

Diffusion restreinte

Sommaire

| | |
|---|-------|
| Le Petit Mot du Président | 3 |
| Dropping pour les jeunes et les civils | 4-5 |
| Remue-méninges pour Officiers de salon | 5 |
| Compétition Nationale des Cadres de Réserve | 6-7 |
| Histoire militaire en Pays de Liège | 8-15 |
| Le Ray Gun ou la résurrection d'Archimède | 16-18 |
| Activités de notre Cercle | 19 |

INVITATION

Samedi 30 août : Journée rocher

*Pour se dépasser et s'entraider,
Pour admirer les prouesses de nos enfants,
Pour partager une activité de Cercle avec votre famille.*

Type d'activité : Familiale.

Date : Samedi 30 août à partir de 10h00.

Lieu : Rocher de Pepinster. Rendez-vous au parking près de la maison communale de Pepinster.

Tenue et matériel : Tenue de toile pour les Réservistes, tenue sportive pour les familles. Prendre de l'équipement "Rocher" personnel si vous en disposez.

Programme : Escalade à volonté toute la journée. Prévoir son pique-nique pour le midi. Plusieurs restos à proximité. BBQ en fin de journée.

Participation aux frais :

– Journée Rocher : 2,50 € par personne à virer sur le compte 001-0627813-08 du CRORLg avec la mention "Rocher 2003 + nbre de personnes (adultes/enfants)" en même temps que vous renvoyez votre inscription.

– BBQ du soir : 7,50 € par personne à virer sur le compte 001-0627813-08 du CRORLg avec la mention "BBQ Rocher 2003 + nbre de personnes" en même temps que vous renvoyez votre inscription.

Inscription : à renvoyer au Cercle AVANT le 22 août 2003

Le Petit Mot du Président

*Maj (R) Jean van BRUSSEL
Président*

Messieurs les Officiers,
Chers amis,

Cette année la compétition nationale des cadres de réserve s'est déroulée à Koksijde du 25 avril au 27 avril 2003.

Au programme diverses épreuves telles que : lecture de cartes, épreuves théoriques et pratiques, piste d'obstacles, armement, premiers soins, etc...

La réserve en province de Liège a cette fois encore pu aligner deux équipes (une d' Offr et une de SOffr).

Notre équipe a remporté la coupe qui concernait les épreuves physiques. Elle se constituait du :

Capt Eric Van de Goor
Cdt Michel Ringlet
Capt Raymond Wauthier
Capt Yves Baidak

Je tiens à féliciter nos participants ayant représenté avec succès notre province (lire l'article en page 6).

Notre activité du printemps d'initiation de lecture de cartes, organisée par le Cdt Lambert L'HOEST, notre S3, était ouverte à tous. Elle se déroula dans les Bois d'Esneux et fut un franc succès. Une trentaine de personnes y ont participé (lire l'article en page 4).

Pour la rentrée, notre S3 cherche activement un site (rocher) qui pourrait remplacer celui de Sy-sur-Ourthe qui reste tant qu'à présent inaccessible. Plus de détails vous seront communiqués ultérieurement (voir invitation ci-contre).

Pour ce qui est de notre participation vers le lien « Armée - Nation » nous pouvons vous dire que cette année encore, avec la collaboration active de nos collègues Soffr, nous participerons à deux activités :

- Le Bicentenaire de la Fonderie Royale de Canons de Liège
- Au Belgium Helidays à Bierset

N'oubliez pas notre cocktail ce 19 juin ainsi que le barbecue des familles le dimanche 29 juin à Spa-Berizen (voir invitation en page 7).

Comme vous pouvez le constater notre cercle est loin d'être inactif.

Nous restons vigilants pour toutes nouvelles concernant le statut des réservistes et vous tiendrons informés soit via notre revue soit notre site internet.

Retrouvez toutes ces infos sur notre site web :

<http://users.skynet.be/crorlg>

Le Cercle organise un dropping pour les jeunes et les civils

Pha Cdt (Hre) Jean-Claude VUEGHS

S5 Communications écrites

La Branche 3 du Cdt Lambert L'HOEST a organisé le 5 avril dernier un dropping ouvert aux civils, aux jeunes, aux amis, aux parents des membres de notre Cercle ainsi qu'à tous ceux qui étaient curieux de prendre contact avec l'Armée.

Pourquoi une telle initiative ?

Vous savez que cette année, les cercles n'ont pas été autorisés à organiser des activités avec ordres de marche ; exercices tactiques et tirs ont été supprimés. La formation continuée des cadres de réserve est à l'heure actuelle réservée exclusivement à leurs unités de mobilisation ; elle se déroule uniquement dans la fonction qu'ils y occupent sur pied de guerre.

Seules exceptions notables : les compétitions militaires et de tir organisées par l'URNOR et deux exercices mis sur pied par les Cercles de Bruxelles et d'Anvers.

Un domaine reste pourtant ouvert aux cercles qui souhaitent organiser autre chose que des bals, des banquets et des cocktails : c'est celui des relations publiques. Resserrer les liens Armée-Nation pourrait bien devenir la mission prioritaire des cercles de cadres de réserve.

C'est la raison de la participation des cadres de réserve aux Journées Portes Ouvertes à l'Arsenal de ROCOURT (comme diraient nos anciens) et au BIERSET HELIDAYS.

Il est aussi possible d'inviter les civils à des activités qui, bien que typiquement militaires, sont accessibles à tous. Quoi de plus utile que de pouvoir retrouver son chemin en toutes circonstances, avec l'aide d'une boussole, d'une carte et d'une bonne paire de jambes prolongées par de solides godasses ! Civils et militaires ont souvent l'occasion de recourir aux techniques de la lecture de cartes mais il faut reconnaître que bien peu de civils sont capables de le faire avec efficacité et sûreté. Ne serait-il pas sympathique et profitable de leur donner l'occasion de partager l'expérience des militaires dans ce domaine ?

Organiser de telles activités présente d'autres avantages. Par exemple, le S3 entretient son expérience d'organisateur et le groupe qui l'aide habituellement (le plus souvent, il s'agit des membres du comité) garde sa cohésion. C'est vraiment une activité « WIN-WIN » ! Armée, cercles et participants civils ne peuvent qu'y gagner !

Après ce préambule, venons-en au déroulement du dropping du 5 avril dernier.

L'endroit choisi était remarquable, sauvage et beau. Pourtant, il n'était qu'à quelques kilomètres du centre de Liège !

Le point de départ se situait sur un parking sous bois, près de la Fondation Montéfiore, à deux pas du pont d'Esneux.

Le Cdt L'HOEST avait prévu un parcours d'environ 8 Km, à travers bois, hameaux et campagnes. Il fallait d'abord suivre une jolie petite vallée en sous-bois, avec des étangs, sur environ deux kilomètres puis parcourir des bois variés avant de déboucher dans la campagne près de Targnon. Il fallait traverser des champs et des prairies pour atteindre Lagrange avant de reprendre le chemin du retour qui passait à nouveau par les bois et la petite vallée qui débouche sur le parking.

L'utilisation de la boussole, les différents systèmes de coordonnées, l'azimut, le gisement, etc. n'avaient plus de secret pour les participants.

Le temps était sec, la température idéale pour la marche et le terrain assez facile sans être monotone. Rien ne pouvait rebuter des marcheurs même peu entraînés. Aussi, la journée a-t-elle été une réussite jusqu'au bout, c'est à dire jusqu'au barbecue qui s'est tenue en début de soirée et qui a permis aux plus gourmands de récupérer les kilos perdus dans l'après-midi.



Remue-méninges pour Officiers de salon

| | | | |
|---|---|---|---|
| 6 | A | C | C |
| B | D | E | A |
| D | E | B | D |

-
=

Remplacez les lettres par les chiffres de 1 à 5 (chaque lettre doit être remplacée par le même chiffre) et faites la soustraction.

| | | | |
|--|--|--|--|
| | | | |
| | | | |
| | | | |

-
=

Réponse :

A = 3 , B = 4 , C = 5 , D = 2 et E = 1

Compétition Nationale des Cadres de Réserve **Koksijde, 26-27 avril 2003**

Capt (R) Yves BAÏDAK

Compétiteurs : Cdt Michel RINGLET et Eric VAN DE GOOR ainsi que les Capt Raymond WAUTHIER et Yves BAÏDAK.

Etaient au rendez-vous pluie et vent accompagnés d'un petit froid. Mais également enthousiasme, sportivité et bonne humeur.

Durant ce week-end, il est vrai que pendant la plus grande partie de la compétition, les conditions météorologiques n'étaient pas souvent de notre côté. Heureusement, nous l'avons commencée et, après les mille péripéties qui ont émaillé cette compétition, terminée au sec et très sereinement.

Comme nous avons beaucoup de « chance », nous avons commencé l'exercice par une épreuve très sympathique et quelque peu inhabituelle. Qui, comme pour nous mettre tout de suite dans le bain, nous a jeté à l'eau « chauffée » de la piscine où nous étions assis presque confortablement... dans une voiture immergée au fond de la grande profondeur. Nous devons attendre d'avoir touché le fond pour évacuer le véhicule. Etait pris en compte le temps entre le moment où la voiture touchait le fond et celui où le dernier de l'équipe sortait sa tête de l'eau. Nous étions entourés (certains diront trop) d'une équipe de plongeurs et d'organiseurs, curieux de voir comment nous allions négocier cette première épreuve quelque peu inhabituelle. Elle s'est d'ailleurs plutôt bien terminée pour l'équipe malgré quelques petites incompréhensions de part et d'autre.

Après cela, nous avons je crois commis notre principale erreur : nous sécher. Car, comme nous l'avons bien vite remarqué, la pluie a commencé à nous accompagner tout au long de cette soirée ainsi que la journée suivante. Mais enfin, rien n'est parfait.

« Courageusement » nous nous sommes enfoncés dans la nuit vers d'autres aventures et les nombreuses épreuves variées quoique sensiblement identiques aux années précédentes. Elles étaient disséminées tout autour de l'aérodrome.

Après celles-ci, tard dans la nuit, ou très tôt le samedi matin (je ne sais plus), nous sommes rentrés à la caserne afin de profiter le plus possible de cette courte période de repos. Certes un peu courte mais heureusement dans des draps secs.

Donc tôt, nous étions de nouveau plein d'entrain afin d'entamer cette nouvelle journée qui, pendant les trois premiers quarts d'heure, est restée sèche. Cela nous a permis d'être une des très rares équipes à tâter de la piste d'obstacles. Plus tard, cette épreuve a finalement été supprimée car estimée trop glissante et donc dangereuse pour les participants.

La journée s'est déroulée un peu comme la nuit, c'est-à-dire, humide et venteuse. Enfin, nous étions là pour ça et avons donc profité de l'air vivifiant de la côte, des joies des marches quelques peu forcées dans les dunes, autour de la piste de Koksijde et même de course le long de la digue. Toutes ces péripéties étant émaillées des très nombreuses épreuves habituelles à ce genre de compétition.

J'en retiendrai quelques-unes comme l'épreuve de la Marine et du Service médical, le tir bien entendu, le boating dans un canal sur près d'1,5 km, celles (car il y en avaient la nuit et le jour) de la protection civile, l'épreuve de liaison en VTT au cours de laquelle la pluie a commencé de faiblir pour être définitivement remplacée par le soleil (sans doute pour nous souhaiter une bonne fin de compétition). Je suppose qu'il voulait saluer l'endurance de tous les compétiteurs et organisateurs face à ce maudit crachin heureusement vite oublié.

Pour finir, nous avons terminé en beauté par l'épreuve de lecture de carte ; un point-to-point dans les dunes au terme duquel, pour terminer en crescendo, nous avons dépassé à la course un groupe de cavalier lancé au petit trot, pratiquement sur la ligne d'arrivée.

Pour terminer, je salue l'équipe des Sous-Officiers de Liège qui ont eux aussi participé vaillamment à cette compétition (certains parmi eux en étaient à leur première participation).

Bravo à tous et peut-être à l'année prochaine...



INVITATION

Dimanche 29 juin : BBQ familial

*Venez prendre un bol d'air sur les hauteurs de Spa !
Venez partager une belle journée !
Venez rencontrer d'autres familles !
Venez voir jouer vos enfants !*

Type d'activité : Familiale.

Date : Dimanche 29 juin toute la journée. Rendez-vous sur place à partir de 12h00.

Lieu : BBQ couvert du Musée de la Forêt (possibilité de visite du musée)
Spa-Berinnen

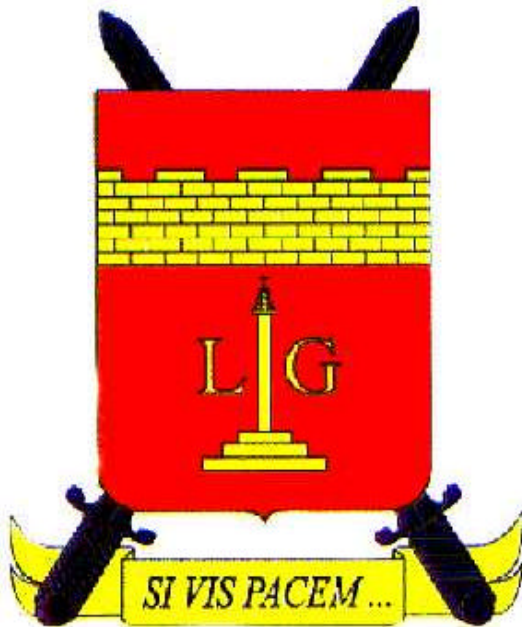
Tenue et matériel : Décontractée.

Programme : 12h00 Apéritif ensuite, BBQ géant.

Participation aux frais : Gratuit pour les enfants -12 ans des membres du Cercle. 12 € par personne de + 12 ans. A virer sur le compte 001-0627813-08 du CRORLg avec la mention "BBQ 2003 + détails participants" en même temps que vous renvoyez votre inscription.

Un peu d'histoire militaire de la Réserve en pays de Liège

ou les Bataillons de Réserve en province de Liège depuis le début des années '50 jusqu'à nos jours



Au moment où la Réserve est en train de se transformer et de subir quelques remaniements en profondeur, nous avons pensé qu'il serait intéressant de vous retracer brièvement l'histoire de la Réserve en pays de Liège.

Comme vous allez pouvoir le lire, nos Forces armées ont connu QUATRE réformes en profondeur durant les cinquante dernières années. La Réserve a traversé tous ces changements en restant présente et de plus en plus confiée aux seuls « réservistes ».

Vous constaterez aussi que les effectifs aux tableaux organiques (voir les organigrammes des différentes unités) sont de moins en moins élevés. Cela est la conséquence du changement de la menace, de la restructuration des Forces ou Composantes et en partie celle de la suspension des obligations militaires pour la population belge.

La période de l'après guerre jusqu'en 1980

Après la seconde Guerre Mondiale, l'Armée belge, comme toutes les structures du pays, s'est lentement mais sûrement reconstituée et par conséquent, la Réserve a suivi le même mouvement.

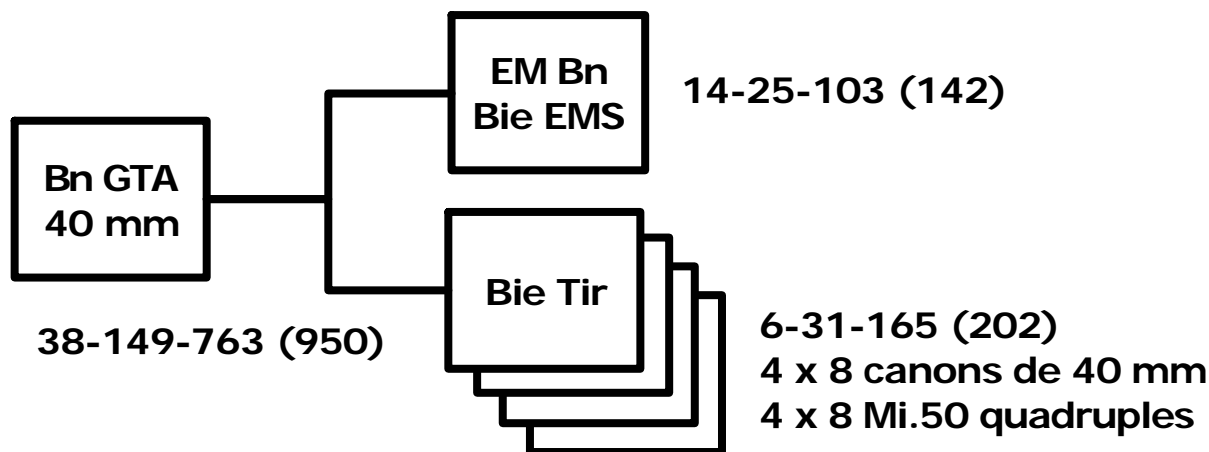
A cette époque, forte des leçons tirées de la guerre qu'elle venait de vivre, l'Armée redoutait deux types d'actions ennemies. D'une part, des attaques aériennes massives ou sous forme de raid et d'autre part, des actions de guerre non-conventionnelles sur le territoire national. Celle-ci seraient menées par un ennemi caractérisé par la surprise, la mobilité, la mystification et la décentralisation et dont le slogan était frapper et disparaître.

En outre, il faut savoir que les adversaires tant redoutés devaient inmanquablement venir de l'Est.

C'est aussi à cette date qu'apparaissaient et se précisaient les notions de point vital et de point sensible. Le point vital, en temps de paix comme en temps de guerre, est tout établissement, installation ou ouvrage considéré comme essentiel au maintien de l'ordre public et à la vie économique et sociale de la nation ; par contre, le point sensible est concrétisé, en temps de guerre, par tout établissement, installation ou ouvrage considéré comme essentiel pour les aspects militaires de la défense.

En province de Liège, le Commandement des Forces de Défense de l'Intérieur (Comdt FDI) mettait en place deux types d'unité pour parer aux menaces :

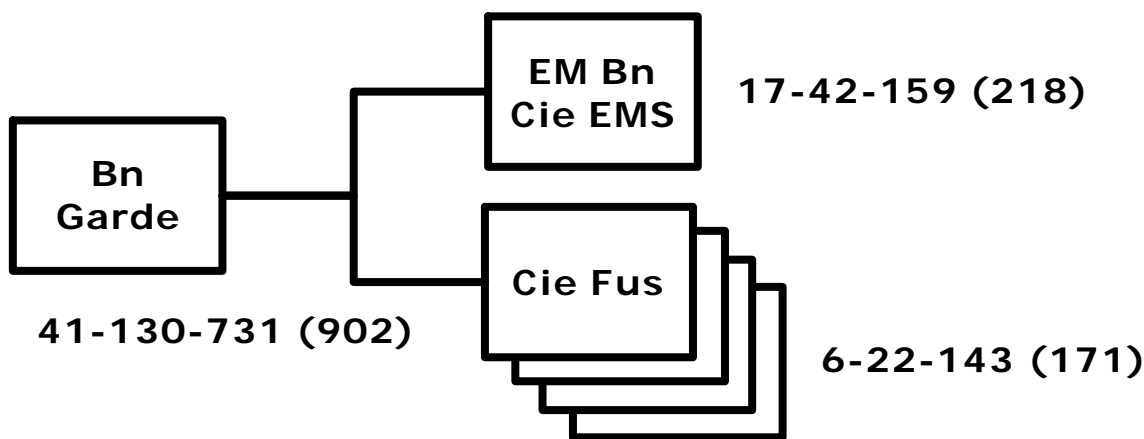
- Les Bataillons de la Garde Territoriale Aérienne (Bn GTA) – Bataillons d'Artillerie;
- Les Bataillons de Garde (Bn Garde) – Bataillon d'Infanterie de Garde.



Les unités de feu de la GTA comprenaient trois types de Batteries :

- Les Batteries de la GTA légère dotés de :
 - 8 canons de 40 mm
 - 8 mitrailleuses .50 quadruples
- Les Batteries de la GTA moyenne dotés de :
 - 6 canons de 57 mm
 - 6 mitrailleuses .50 quadruples
 - 3 radars de tir
 - 1 radar d'acquisition
- Les Batteries de la GTA lourde dotés de :
 - 4 canons de 90 mm
 - 4 mitrailleuses .50 quadruples
 - 1 radar de tir

La GTA comprenait des unités permanentes et des unités non-permanentes. Dans ces dernières, seuls les postes clés sont occupés par du personnel de carrière, les autres postes sont occupés par le personnel de réserve. L'instruction s'y fait les samedis après-midi et à l'occasion de rappel.



Ces deux types d'unités étaient constituées presque exclusivement de réservistes (quelques Officiers et Sous-Officiers de carrière venant des Ecoles et des Centres d'Instruction y étaient cependant affectés à des postes clés, tels que le commandement en second et la branche 3).

Le 1^{er} avril 1960, vu que la Force Aérienne était bien équipée en avion de chasse et que la Force Terrestre se dotait d'unités d'Artillerie antiaérienne, les Bataillons de la GTA disparaissaient. Seules restaient présentes les autres composantes de la Réserve.

A ce moment, sur le territoire de notre province, on retrouvait des unités de réserve qui totalisaient plus de 5.000 hommes, à savoir :

quatre Bataillons de Garde :

- le 1^{er} Régiment de Cyclistes Frontière ;
- le 2^{ème} Régiment de Cyclistes Frontière ;
- le 1^{er} Régiment de Ligne (provenant du 5^{ème} Bataillon de Chasseurs Ardennais) ;
- le 6^{ème} Régiment de Chasseurs Ardennais.

un Bataillon de Reconnaissance :

- le 7^{ème} Régiment de Lanciers ;

diverses Compagnies de service et d'appui :

- Compagnie Quartier – Général ;
- Compagnie d'Appui Logistique ;
- Compagnie Médicale ;
- Compagnie de Police Militaire.

De 1981 à 1994

Le 1^{er} janvier 1981 voyait l'installation, en province de Liège, de la Défense Militaire du Territoire (DMT) avec la création du 6^{ème} Régiment de Province Liège.

A l'époque, la notion était complètement nouvelle puisque cette unité était composée d'Etats-Majors Tactiques de Bataillon qui avaient temporairement sous leur commandement un nombre variable de Compagnies ou Escadrons, suivant les missions à remplir.

Bien vite, ce mode de modulation des unités s'est avéré difficilement applicable et les Commandants de Régiment décidèrent d'attribuer les Compagnies et Escadrons de manière fixe et définitive aux d'Etats-Majors Tactiques de Bataillon en fonction de la menace.

En plus, la province de Liège avait été divisée en sous-quartiers. Dans chacun de ceux-ci stationnait un Bataillon qui avait pour mission d'assurer la protection des points sensibles qui se trouvaient sous sa responsabilité, la défense en surface, la protection des lignes de communication ainsi que les sûretés antiaériennes et NBC.

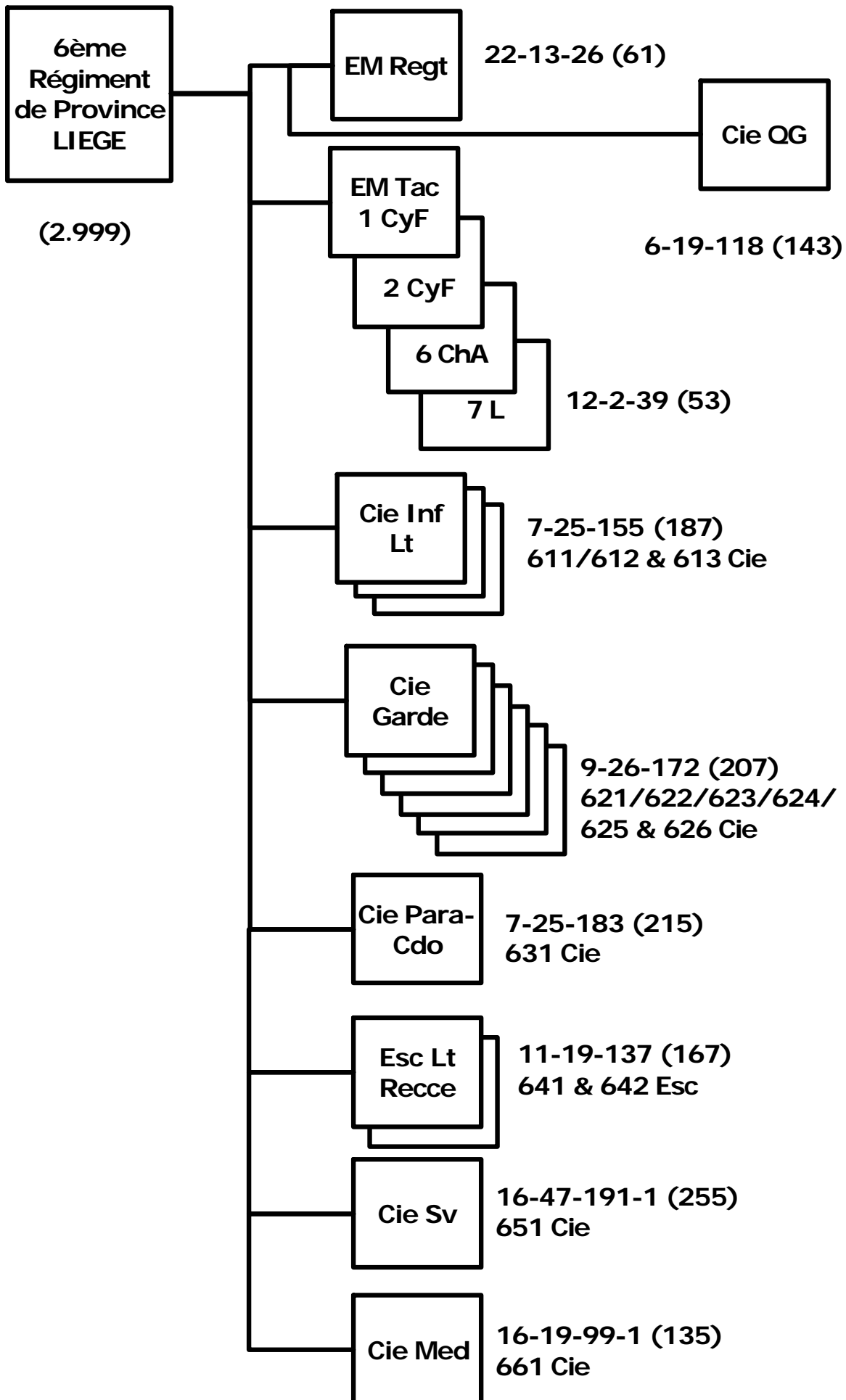
A ce moment, l'ennemi de la DMT était résolument l'agent du camp adverse appartenant à des unités spécialisées, entraîné à la subversion, au sabotage, à la reconnaissance et apte à former, à encadrer et à appuyer des forces de guérilla.

Comme vous allez le découvrir dans l'organigramme page suivante, le 6^{ème} Régiment était constitué de :

- 1 Etat-Major de Régiment ;
- 1 Compagnie Quartier-Général ;
- 4 Etats-Majors Tactiques de Bataillon ;
- 3 Compagnies d'Infanterie Légère ;
- 6 Compagnies de Garde
- 1 Compagnie Para-Commando ;
- 2 Escadron Légers de Reconnaissance ;
- 1 Compagnie Service ;
- 1 Compagnie Médicale.

L'ensemble des unités du 6^{ème} Régiment province Liège avait pour missions :

- La recherche du renseignement ;
- Le maintien de l'ouverture du réseau de communication ;
- La participation à la protection d'installations ;
- Le quadrillage de zones ;
- La destruction d'un ennemi repéré.

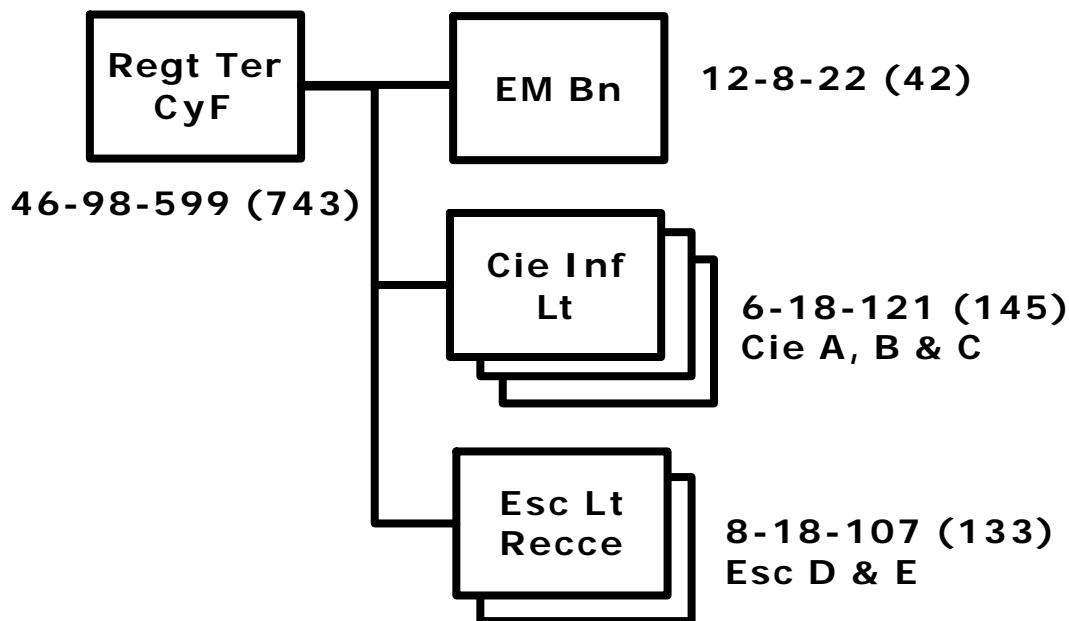


De 1995 à 2001

L'Armée se restructurait pour la 3^{ème} fois et, le 1^{er} janvier 1995, on assistait à la mise en place du Commandement Territorial Interfoces qui ne prévoyait plus qu'un seul Bataillon de Réserve par province.

Ainsi le 6^{ème} Régiment de Province s'effaçait pour laisser place au Régiment Territorial Cyclistes Frontière.

Celui-ci conservait sensiblement les mêmes missions que son prédécesseur, mais les points sensibles étant beaucoup moins nombreux la présence de quatre Bataillons ne se justifiait plus.



Depuis le 1^{er} janvier 2002

Depuis le 1^{er} janvier 2002, le plan de restructuration de la Défense avec comme horizon 2015, pour son achèvement, est de pleine application.

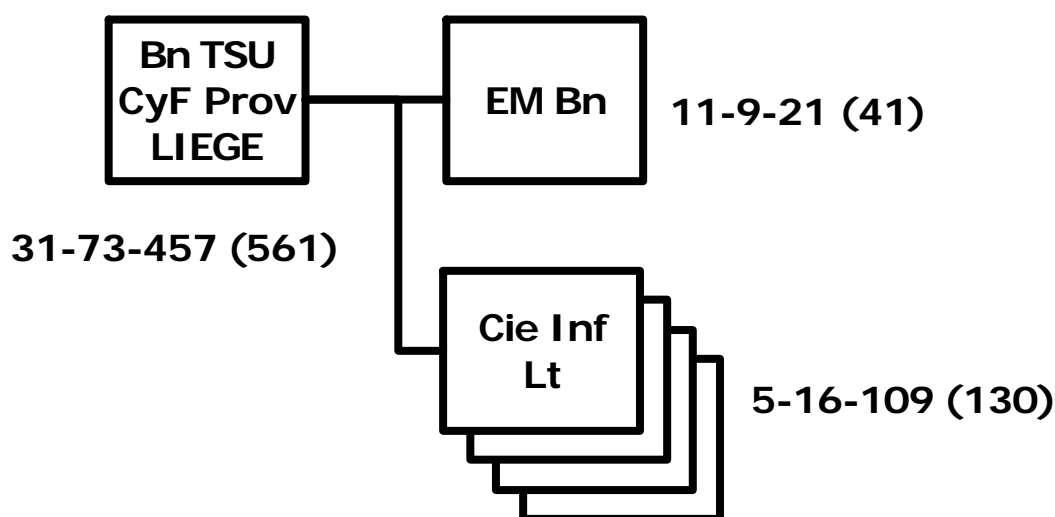
La réserve est largement concernée, le personnel qui la constitue connaît un nouveau statut et ses missions sont, à nouveau, précisées, élargies et modifiées.

Pendant leurs périodes d'activités militaires, les Réservistes doivent se préparer à tenir leurs rôles et accomplir leurs missions, à savoir :

- Compléter et/ou renforcer les Etats-Majors et les unités afin d'en garantir une meilleure opérationnalité dès le temps de paix.
 - pour fonctionner 24 heures sur 24 si nécessaire ;
 - pour assurer, en cas de besoin, la défense rapprochée de ces organismes en période d'exercice et d'opération ;
 - pour apporter aux unités, qui effectuent des rotations en opérations extérieures, un renfort en personnel ;
 - pour apporter des spécialités et qualifications dont on ne dispose pas au sein de la Défense ;

- pour aider à la gestion de l'administration des Réservistes des unités.
- Remplacer du personnel professionnel absent, au cours, malade, en opération ... à la demande du Chef de Corps.
- Participer à l'appui aux missions territoriales sur base d'une structure adaptée dans le cadre de scénarios :
 - aide à la nation dans le cadre des plans d'urgence ;
 - aide aux tiers dans le cadre « Host Nation Support » ;
 - appui à la police fédérale dans le cadre du plan de sensibilité ;
 - participation aux opérations de maintien de l'ordre.
- Participer au maintien et à l'amélioration du lien Défense – Nation.
- Participer à la montée en puissance de la Défense par les rappels progressifs puis la mobilisation générale pris dans son sens nouveau du terme : rappel ordinaire, rappel spécial, rappel d'urgence puis mobilisation sont prévus successivement dans le concept.
- Recompléter les unités en temps de guerre par le biais de la chaîne des renforts.

C'est ainsi qu'au niveau de la province de Liège, une nouvelle unité est mise en place. Elle porte de nom d'Unité Territoriale de Support (Territorial Support Unit) tout en continuant la tradition des Cyclistes Frontière.



Pour être complet ... Quelques dates clés :

24 août 1950

Installation des FDI (Forces de Défense de l'Intérieur)

Mise en place de trente Bataillons de Garde

1^{er} avril 1960

Réorganisation des FDI

Formation de dix Régiments de Garde (un par province + un pour les Palais Royaux

1^{er} janvier 1981

Transformation des FDI en FI (Forces de l'Intérieur)

Apparition de la notion de DMT (Défense Militaire du Territoire)

Création des Régiments de province

31 décembre 1994

Dissolution des FI et création de l'ITC (Commandement Territorial Interforces)

Création douze Bataillons DMT (un par province + un Bataillon de réserve nationale et un Bataillon de défense des Palais Royaux)

23 juin 1995

Cérémonie officielle de présentation et d'attribution des étendards aux unités créées en décembre 1994

31 décembre 2001

Dissolution de l'ITC et mise en place de la Dir Ter (Direction Territoriale) et création des Bataillons TSU (Territorial Support Unit)

Sources de documentation :

1. Aide-mémoire de l'Officier d'Infanterie – Direction supérieure de l'Infanterie - juin 1956
2. Aide-mémoire pour Officiers de Réserve de l'Artillerie de Campagne Tome 1 EAC 100 – Ecole d'Artillerie de Campagne – avril 1961
3. Directives pour les Bataillons TSU – Direction Territoriale – janvier 2002
4. Le Bataillon de Garde EI/2757 – Ecole d'Infanterie – août 1976
5. Manuel de l'ITC – Commandement Territorial Interforces – juillet 1999
6. Organisation et emploi de la DMT EI/2807 – Ecole d'Infanterie – juillet 1983
7. Plaquette de la Remise de Commandement du Régiment Territorial Cyclistes Frontière – Lieutenant Colonel J-P. DUMONT – 27 octobre 2001
8. Précis DMT T25 – Ecole des Troupes blindées – mars 1983

Le Ray Gun ou la résurrection d'Archimède

Lt (R) Paul SCIMAR

En 215 av. J.-C., Archimède prit part à la défense de la ville de Syracuse. La légende veut que, durant trois ans, il tint tête aux Romains en enflammant leurs vaisseaux à l'aide de « miroirs ardents ».

D'autre part, vous avez probablement déjà entendu parler depuis longtemps d'histoires de militaires qui travaillaient dans les stations radar de l'Arctique et qui se tenaient debout devant les dômes pour se réchauffer.

Enfin, si vous êtes cinéphile, vous vous souvenez certainement des « phasers », les pistolets à rayons, utilisés par l'équipage du vaisseau spatial *Enterprise* dans le film *Star Trek*.

Il se pourrait bien que les armées et les forces de police se voient dotées, dans les années à venir, d'une arme similaire. En effet, il apparaît maintenant que la réalité va bientôt rattraper la fiction. Il y a juste un an que le Ministère de la Défense américain a dévoilé ses plans d'utiliser la capacité d'effet de réchauffement des ondes millimétriques et d'en faire une arme.

Tout a commencé en 1993, après l'échec de la mission des Marines américains en Somalie retracée dans le dernier film de Ridley Scott. Nombre d'entre eux sont morts parce qu'ils ne pouvaient riposter sans risquer de toucher des civils. Depuis lors, la demande d'armes non-léthales a grandi aux Etats-Unis. Nous en avons déjà parlé dans nos deux précédents articles sur « La révolution dans les affaires militaires ».

Nous observons actuellement que les exigences politiques, diplomatiques et économiques imposent que dans les opérations futures les pertes en hommes soient, autant que possible, minimisées, tout en limitant les pertes civiles ainsi que les dégâts collatéraux aux biens civils. En outre, les missions de peacekeeping et d'assistance humanitaire font dorénavant partie des tâches attribuées à l'armée. Dans ce cadre, la maîtrise d'une foule agressive se retrouve, au même titre que la destruction de chars ennemis ou de combattants, dans les missions des militaires.



Enfin, le principe du *politiquement correct* s'applique de plus en plus dans des situations telles qu'elles se produisent en Palestine où des « adversaires » se mélangent avec des civils innocents.

Ainsi, en dix ans, 40 millions de dollars ont été dépensés dans le développement d'une arme de conception nouvelle : un canon à rayonnement énergétique dirigé : le Ray Gun.

L'arme en question focalise l'énergie en un faisceau d'ondes millimétriques (à 95 GHz). Suivant le même principe que celui des fours à micro-ondes qui équipent nos cuisines, le rayon excite les molécules d'eau contenues dans la couche superficielle de la peau, ce qui provoque un échauffement local. Elle est ainsi portée en deux secondes à 55° (alors que l'on ressent déjà de la douleur à 45°). Cette température correspond environ à la sensation désagréable que l'on a lorsque la peau entre en contact avec une ampoule ordinaire allumée. Notons que comme le rayon pénètre moins d'un millimètre sous la peau, les organes vitaux ne seraient pas endommagés.

Quoi qu'il en soit, l'effet est suffisant pour éprouver rapidement une douleur qui provoque la confusion chez le sujet atteint par le rayon et oblige l'attaquant à se mettre à l'abri ou la foule à se disperser. L'unique but est donc d'influencer le comportement des individus visés.

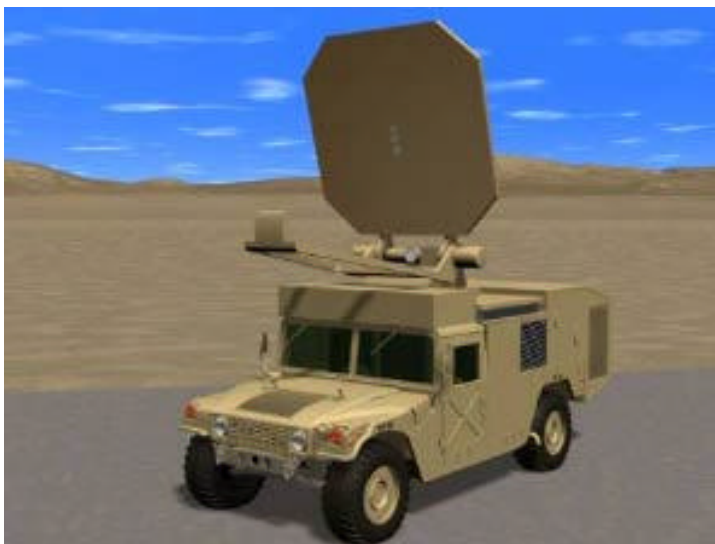
L'efficacité de cette arme pourrait être garantie à plus de 750 mètres, soit une distance qui pourrait permettre aux utilisateurs de rester hors de portée de la plupart des petites armes.

La douleur est présente jusqu'à ce que le sujet sorte du rayon ou que celui-ci soit coupé. La sensation désagréable disparaît rapidement après exposition, ne produisant, paraît-il, aucun effet à long terme. 6.500 tests sur 72 individus ont déjà été réalisés, une seule exposition ayant entraîné une blessure minime. Cependant, certains scientifiques ont des doutes quant à cette arme soi-disant « inoffensive », indiquant que les micro-ondes pourraient endommager par exemple le globe oculaire d'une personne.

Cette arme exploite donc le mécanisme naturel de défense de l'individu – la douleur – qui est en chacun de nous pour protéger notre corps de tout dommage.

Nous avons vu ci-avant que lorsque les micro-ondes touchent le corps, elles déterminent une légère augmentation de température. Or, cet effet est couplé à une légère expansion des tissus. Celle-ci est assez rapide pour produire une onde mécanique. Dès lors, en employant un rayon pulsé, il pourrait être possible de créer un champ « acoustique » interne dans la gamme des 1 à 15 kilohertz, qui serait perceptible par l'individu. « Parler » à distance à ses adversaires de manière à les décontenancer deviendrait alors possible...

Des contre-mesures seraient cependant assez simples ; couvrir le corps avec des vêtements épais ou porter des feuilles métallisées ou simplement utiliser un couvercle de poubelle en métal. Il n'est pas non plus précisé comment fonctionne cette technologie en cas de pluie, de brouillard ou en zone maritime. Dans ces conditions, le rayon énergétique pourrait être absorbé par l'eau se trouvant dans l'atmosphère.



Dans le futur, la technologie du Ray Gun devrait être montée sur un véhicule pour la rendre plus mobile : le VMADS (ou Vehicle-Mounted Active Denial System), également appelé le *people-zapper*, littéralement le flingueur. Son développement devrait encore coûter de l'ordre de 16 millions de dollars... Ce système pourrait être embarqué sur un véhicule de type Humvee comme illustré page précédente (le mot Humvee vient de HMMWV pour High Mobility Multi-Purpose Wheeled Vehicle). Ce projet, qui pourrait être concrétisé en 2009, intéresse notamment les forces de police britanniques.

Nous n'aborderons pas dans cet article l'emploi des micro-ondes dans le cadre de la destruction de matériel électronique. En effet, les impulsions électro-magnétiques peuvent détruire les circuits électroniques des appareils comme cela se produit « naturellement » en cas d'explosion nucléaire.

Cette nouvelle technologie d'arme non-léthale que nous vous avons présentée aujourd'hui n'est qu'une parmi les centaines qui sont testées et développées chaque année. Si le Département de la Défense américain investit autant dans celle-ci, c'est qu'il espère pouvoir aboutir à une version totalement opérationnelle. Dans les cinq prochaines années, 26 millions de dollars seront encore injectés dans le projet de Ray Gun.

Quoi qu'il en soit, comme le présente le rapport de recherche du Bradford NLW Project, les chercheurs ont encore de belles années devant eux vu le nombre d'idées en chantier.



Pour conclure, nous ne résistons pas à vous montrer le pistolet à rayonnement ionisant qui est en vente sur Internet au prix de 240 US\$. Le catalogue précise notamment que cette arme est capable de provoquer des chocs électriques inoffensifs jusqu'à 5-6 mètres et qu'elle fonctionne sur piles...

Sources :

- Non-Lethal Weapons*, John Pike, www.fas.org
- New Non-Lethal Energy Weapon Heats Skin*, Kelly Hearn, www.globalsecurity.org
- Millimeter-Wave Energy to be Used in a Weapon*, Peter Clarke, www.eetimes.com
- USMC Ray Gun*, Frank Morales, www.raven1.net
- How Military Pain Beams Will Work*, Kevin Bonsor, www.howstuffworks.com
- People-zapper Fires Microwaves at the Enemy*, Nick Walsh, www.observer.co.uk
- US DoD Considers Testing Non-Lethal Energy Weapon*, Michael Sirak, www.janes.com
- Bradford Non-Lethal Weapons Project*, Tobias Feakin, www.brad.ac.uk
- New Non-Lethal Weapons Systems may be Used Against U.S. Citizens*, Nick Begich, www.leadingedgenews.com

Jeudi 19 juin à 18h30 : Cocktail annuel du Cercle

L'occasion de se retrouver entre nous.

Cette année, il aura lieu à ANS

Dimanche 29 juin à midi : Barbecue des familles

Le traditionnel barbecue des familles à SPA (musée de la forêt).

Se retrouver en famille autour d'un feu et d'une assiette bien garnie.

Profiter de l'air pur de SPA.

Vendredi 29 août en soirée : Dropping nocturne

Dropping nocturne annuel pour se perfectionner.

Samedi 30 août toute la journée : Journée rocher

La traditionnelle et unique journée d'initiation escalade.

Se mesurer au rocher, maîtriser les techniques de descente et d'escalade. Partager, conseiller, s'émerveiller sur les prouesses de nos jeunes.

Et enfin, partager un BBQ en fin de journée.

Au second semestre : Parcours VTT

Soit dans notre province, avec différents niveaux de difficulté ;

Soit jumelé avec la journée portes-ouvertes à LANDEN.

Retrouvez l'agenda complet des activités militaires belges
sur notre site web :

<http://users.skynet.be/crorlg>

Cercle Royal des Officiers de Réserve de la Province de Liège

Quartier Médecin-Lieutenant JONCKER

Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège

Tél. : 04/220.84.93 – Fax : 04/220.84.95

GSM : 0475/45.51.93

<http://users.skynet.be/crorlg> – e-mail : paul.scimar@skynet.be

PERMANENCES AU CERCLE

Lundi de 08h00 à 12h00

Mercredi de 13h00 à 16h30

Vendredi de 13h00 à 16h30

COMPTES FINANCIERS

Compte général (cotisations) : 000-0393686-60

Cotisation annuelle : 15 €

Compte branche 3 (Activités) : 001-0627813-08

QUELQUES ADRESSES UTILES (avant réorganisation)

URNOR : Rue des Petits Carmes, 24 – 1000 Bruxelles – 02/701.38.15

EM Prov Liège : Avenue Rogier, 17 – 4000 Liège – 04/220.83.78

HRG-CC Res LC : Qu Reine Elisabeth, Rue d'Evere – 1140 Bruxelles – 02/701.48.25

COMOPSAIR : Qu Reine Elisabeth, Rue d'Evere – 1140 Bruxelles – 02/701.56.86

COMOPSSNAV : Qu Billet, de Bruynestraat, 125 – 8310 Brugge – 050/36.79.33

COMOPSMED : Qu Reine Elisabeth, Rue d'Evere – 1140 Bruxelles – 02/701.73.31

EMI 22 : Qu Landen, Hannuitse Steenweg, 80 – 3400 Landen – 011/83.16.31

Mil Shop (4Bn Log) : Camp Roi Albert, Route de Liège – 6900 Marche – 084/32.63.77

RESPONSABLES REVUE

Editeur responsable : Pha Cdt (Hre) Jean-Claude VUEGHS
Rue de Boncelles, 30 à 4102 Ougrée – Tél/Fax : 04/337.16.76

Mise en page : Lt (R) Paul SCIMAR

Les articles n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s).

Diffusion restreinte : l'emploi ou la détention irrégulière de ce document expose à des poursuites judiciaires, spécialement du chef des articles 118, 119, 120 et suivant du Code pénal